

ver de toutes les causes de mort, l'intention droite consistera à accomplir cette action de la communion avec une vue conforme à sa nature et à sa fin, à mettre la volonté en harmonie avec l'excellence de la fin qui est celle de l'œuvre elle-même — et donc, à communier pour un des motifs qui ont poussé Notre-Seigneur à instituer ce sacrement ; — l'intention sera pieuse, si elle écarte tout ce qui pourrait en altérer la droiture, en y mêlant des motifs humains et naturels.

D'ailleurs le Décret a pris soin de définir lui-même "l'intention droite," afin d'éviter tout malentendu et toute controverse sur ce point délicat et vraiment central dans la question des dispositions requises pour la communion quotidienne.

Il la définit d'abord négativement en disant ce qu'elle ne peut pas être : " Or, l'intention droite consiste en ce que le communiant ne soit pas conduit par l'habitude, par la vanité ou par des raisons humaines " — parce que de tels motifs n'ont rien de surnaturel, rien de commun avec les fins que poursuit Notre Seigneur Lui-même en se donnant.

En effet, faire une chose par pure habitude, ou par l'influence d'une coutume régnante afin de ne pas se faire remarquer et blâmer pour y manquer, " c'est suivre un courant, subir une pression venue du dehors, se conformer à une mode, se laisser entraîner plutôt que de se déterminer soi-même ; c'est manquer de bonne volonté, je veux dire de la volonté droite et sincère que Dieu, qui regarde le cœur, veut trouver dans ceux qui s'approchent de lui.

La même rectitude s'oppose à ce que l'on communie par vanité ; c'est-à-dire, à ce qu'on se laisse conduire à la sainte Table uniquement pour recueillir le bon renom de piété qui s'attache à la fréquentation de la communion, ou pour se complaire en soi-même. L'orgueil corrompt tout ce qu'il touche ; il détourne de Dieu, pour en glorifier l'homme, les œuvres qu'il inspire : il est donc opposé à la droiture de l'intention qu'appelle l'union avec Dieu lui-même, qui se livre à l'homme dans l'état humilié d'une parcelle de pain.

Ainsi en est-il de tous " les autres motifs humains " qui détermineraient principalement à communier : Tels, par